

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**  
**UNITE DE FORMATION**

**EBENISTERIE : CONCEPTION ET REALISATION DES ELEMENTS**  
**MOBILES D'UN MEUBLE SIMPLE**

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION**

<p><b>CODE : 31 20 02 U 11 D1</b> <b>CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 301</b> <b>DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</b></p>
--

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 27 août 2010,**  
**sur avis conforme de la Commission de concertation**

# **EBENISTERIE : CONCEPTION ET REALISATION DES ELEMENTS MOBILES D'UN MEUBLE SIMPLE**

## **ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION**

### **1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

#### **1.1. Finalités générales**

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### **1.2. Finalités particulières**

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ des connaissances en technologie et en dessin technique ;
- ◆ de concevoir et de réaliser les éléments mobiles des meubles simples.

### **2. CAPACITES PREALABLES REQUISES**

#### **2.1. Capacités**

- ◆ Expliquer le fonctionnement et l'utilisation des différentes machines employées en ébénisterie (raboteuse, toupie, tenonneuse, mortaiseuse...) ainsi que les règles de sécurité ;
- ◆ décrire et expliquer les différents modes d'assemblages de panneaux massifs et industriels ;
- ◆ citer les caractéristiques, les avantages, les inconvénients des modes d'assemblages et d'utilisation des différentes colles à bois ;
- ◆ expliquer les différentes étapes indispensables à la réalisation d'un meuble ;
- ◆ exécuter la maintenance de premier niveau des machines, outils et accessoires ;

*sur base de consignes précisant les caractéristiques du bâti de meuble à réaliser, en utilisant l'outillage adéquat et dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène, en tenant compte des différentes étapes indispensables à la réalisation du bâti, en utilisant différentes machines telles que raboteuse, toupie, tenonneuse, mortaiseuse,*

- ◆ choisir des bois dont les défauts éventuels n'auront pas d'incidence sur la stabilité et l'aspect final du bâti de meuble ;
- ◆ établir les épures (y compris les détails d'assemblage) et les bordereaux ;
- ◆ réaliser un bâti de meuble et en vérifier l'équerrage, les dimensions et la planéité.

## 2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation « Ebénisterie : conception et réalisation d'un bâti de meuble » code N° 31 20 01 U 11 D1 classée dans l'enseignement secondaire inférieur de transition.

## 3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

1. Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Dessin technique	CT	B	20
Technologie et connaissance des matériaux	CT	B	16
Travaux pratiques d'ébénisterie	PP	C	60
<b>2. Part d'autonomie</b>		P	24
<b>Total des périodes</b>			<b>120</b>

## 4. PROGRAMME

### 4.1. Dessin technique

L'étudiant sera capable :

*pour les éléments mobiles des meubles simples,*

- ◆ de réaliser des croquis géométraux et de présentation ;
- ◆ d'établir les schémas des différents assemblages et des moulures ;
- ◆ d'établir les épures, y compris les détails d'assemblage ;
- ◆ de définir l'agencement des éléments mobiles (portes et tiroirs).

### 4.2. Technologie et connaissance des matériaux

L'étudiant sera capable :

- ◆ *sur base des épures*, d'établir les bordereaux relatifs à la construction des éléments mobiles de meubles simples ;
- ◆ d'expliquer les différentes étapes indispensables à la réalisation d'un tiroir simple et à recouvrement ;
- ◆ d'expliquer le fonctionnement du coulissage des tiroirs (différentes méthodes) ;
- ◆ de décrire et de choisir les différents types de quincailleries : charnières, paumelles droites et coudées, pivots, serrures...

### 4.3. Travaux pratiques d'ébénisterie

L'étudiant sera capable :

*pour la réalisation des éléments mobiles d'un meuble simple (tiroir, porte, tablette), dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène,*

- ◆ de choisir les bois les mieux adaptés à la réalisation des éléments mobiles ;
- ◆ de débiter, corroyer, établir, tracer, mortaiser, tenonner, toupiller les bois ;
- ◆ de réaliser le montage et le collage en utilisant les matériaux adéquats et le matériel de serrage ;

- ◆ de nettoyer et de poncer les éléments mobiles du meuble ;
- ◆ de vérifier l'équerrage, les dimensions et la planéité de l'ouvrage ;
- ◆ d'ajuster les éléments mobiles dans les ouvertures du bâti ;
- ◆ de réaliser le coulissage d'un tiroir ;
- ◆ de ferrer et d'installer les quincailleries de suspension ;
- ◆ d'équiper en quincaillerie de fermeture et accessoires de décoration ;
- ◆ d'assurer la finition ;
- ◆ de teinter ou de colorer et de réaliser une finition simple (huile ou cire).

## **5. CAPACITES TERMINALES**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- ◆ d'expliquer les différentes étapes indispensables à la réalisation d'un tiroir simple et à recouvrement ainsi que le fonctionnement du coulissage du tiroir ;
- ◆ de décrire et de choisir les différents types de quincailleries : charnières, paumelles droites et coudées, pivots, serrures... ;

*sur base de consignes précisant les caractéristiques des éléments mobiles d'un meuble simple (tiroir, porte, tablette),*

*en utilisant l'outillage adéquat et dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène, en tenant compte des différentes étapes indispensables à la réalisation de ces éléments, en utilisant différentes machines telles que raboteuse, toupie, tenonneuse, mortaiseuse,*

- ◆ de choisir des bois dont les défauts éventuels n'auront pas d'incidence sur l'aspect final des éléments mobiles du meuble ;
- ◆ d'établir les épures (y compris les détails d'assemblage) et les bordereaux ;
- ◆ de réaliser et d'ajuster les éléments mobiles du meuble.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ la précision des épures,
- ◆ le niveau d'adéquation entre les épures et les éléments mobiles réalisés,
- ◆ la qualité et la précision de la réalisation,
- ◆ la qualité de la finition.

## **6. CHARGE(S) DE COURS**

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec la charge de cours qui lui est attribuée.

## **7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Pour le cours « Travaux pratiques d'ébénisterie », il est conseillé de ne pas dépasser 15 étudiants par groupe.